









ÉDITO



L'ACTION MUNICIPALE

Cadre de vie et environnement

- Le point sur les travaux
- Nouveaux logements : c'est signé
- La ville bientôt éligible à la fibre
- Un jardin partagé dans mon quartier
- Lutter contre la chenille processionnaire du pin
- Le piégeage du frelon asiatique

Finances

Débat d'orientation budgétaire

Principales décisions du conseil municipal

Action sociale et solidaire

- Résidence du lac : une équipe engagée
- Locataires : questionnaire concernant le logement

Enfance et jeunesse

- Des livres offerts à l'école
- Du Dieun's à l'accueil de loisirs!

Culture et événementiel

- R@dio Saint-Palais
- Les Palabreurs : à l'aventure !
- Médiathèque: « Je lis mômes » / Le mystère de la chambre noire
- A la rencontre de Fanny Blanchard
- Polar à grande vitesse!
- Conservatoire de musique et de danse : l'agenda
- 4e forum de l'environnement
- Maisons et jardins fleuris
- Concours photo

Nautisme

- Ecole municipale de voile et de char à voile
- Sauvetage et secourisme à la base nautique

23 à 31

GRAND ANGLE

Vivre ensemble

- Cérémonie du 5 janvier 2019
- Non au stationnement irrégulier des véhicules sur les trottoirs

Rétrospective

Zoom sur

■ Un printemps tout en événements

AGENDA

Saint Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer

AU CŒUR DES QUARTIERS

36 à 38

L'ACTU DES ASSOS / **ÉTAT CIVIL**

EXPRESSION

édito /

Chères Saint-Palaisiennes, chers Saint-Palaisiens,

« Être citoyen »

Le début d'année est traditionnellement consacré à **l'élaboration du budget**. Exercice animé avec la présentation du débat d'orientation budgétaire lors de la séance du conseil municipal du 5 février. Les grandes orientations 2019 ont été débattues et définies dans un contexte local dépendant des baisses de dotations drastiques de l'État (de 1,2 million d'euros en 2014 à 828 000 euros en 2018) et de la pénalité de l'état de carence en logements sociaux à hauteur de 252 000 euros cette année.

Malgré cela, notre stratégie financière s'articule autour d'emprunts mesurés, d'une dette par habitant maîtrisée, d'impôts locaux stables, d'un ratio de surendettement très faible et d'un bon excédent budgétaire 2018. Après de multiples aménagements, l'épilogue a eu lieu le 19 mars 2019 lors du vote du budget annuel en séance plénière du conseil municipal.

La rigueur n'exclut pas l'ambition et, malgré toutes ces contraintes, notre volonté est de continuer à veiller au bien vivre ensemble, à l'amélioration continue de notre voirie, à l'entretien et la rénovation de nos biens communaux, à la constitution de réserves foncières nécessaires à nos projets, tout en continuant à maîtriser nos dépenses.

Comme tous, nous avons subi ces derniers mois les turbulences traversées par notre pays. Remontée du cahier de doléances vers les décideurs, organisation d'une réunion d'initiative locale dans le cadre du grand débat national, écoute et proximité, soutien de l'expression populaire, dialogues... ont constitué notre objectif prioritaire : celui de faciliter « l'expression citoyenne ». Je me félicite toutefois que nous ayons échappé aux scènes de violence et de dégradation. Oui, il fait bon vivre à Saint-Palais-sur-Mer.

Je formule un vœu, celui que notre pays s'engage dans les voies de progrès nécessaires pour une vie meilleure dans un projet collectif partagé alliant le courage, le travail et l'engagement dans la tolérance pour réussir.

Ces dernières semaines, l'attention est portée vers les maires, les communes et les élus

locaux. Notre rôle utile

de proximité permet

d'être attentif à vous, nos
concitoyens, pour mettre
en œuvre des solutions
pragmatiques, des services
de qualité et des projets adaptés
pour préparer l'avenir. N'hésitez
pas à nous contacter si vous avez des questions
à poser ou des observations. Par ailleurs, toutes
informations officielles concernant projets ou
chantiers en cours ne peuvent être obtenues
qu'en mairie pour éviter toute propagation
d'interprétations hasardeuses ou de tromperie.

En ce début d'année, je voudrais aussi vous dire tout le plaisir que j'ai eu à échanger avec vous lors de moments privilégiés: la cérémonie des vœux, les commémorations diverses, le repas des aînés, l'accueil des nouveaux Saint-Palaisiens, la remise des prix des maisons illuminées, les assemblées générales d'associations, vos succulentes galettes des rois, la chandeleur, la reprise des réunions de quartier. Que du bonheur dans ma vie de maire que j'aime partager avec vous en toute transparence dans un cadre amical et convivial.

Les beaux jours arrivent et nous allons à nouveau prendre plaisir à nous retrouver nombreux lors des différentes animations événementielles programmées dans notre commune, toujours aussi attractive et vivante.

J'exprime ma gratitude à tous ceux qui s'engagent avec abnégation, sans compter leur temps, au service des autres dans de nombreux domaines avec humilité et humanisme.

Soyons optimistes ! Le conseil municipal travaille pour un développement maîtrisé, harmonieux et équilibré pour toutes les tranches de vie.

Nous restons à votre écoute, heureux et fiers de continuer à vous servir.

Très fidèlement, Votre maire, Claude BAUDIN

l'action municipale / CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

LE POINT SUR LES TRAVAUX

RÉALISÉS



Parking du 11-Novembre : des arbres ont été plantés, des arbustes seront prochainement mis en terre le long de l'avenue de Courlay et les parterres aménagés.



Parc Raymond Vignes: la réfection, par les services techniques, d'un second pont au lac (côté base nautique) est presque terminée.



Saint-Palais Djeun's (ex-maison Lacotte qui jouxte l'école), lieu désormais dédié au temps périscolaire et à l'accueil de loisirs : les travaux et l'aménagement intérieur ont été réalisés par les services techniques.

EN COURS

Le SPOT : sauf imprévu sérieux, les travaux seront terminés en juin, dans les délais initialement annoncés.



Médiathèque/conservatoire : le gazon va être semé sur le théâtre de verdure devant le centre culturel.

L'aire de service pour le stationnement des camping-cars, à côté des ateliers municipaux, verra le jour avant la saison estivale (22 emplacements avec point d'eau, vidange et point de récolte des déchets).

Avenue de la Grande Côte : l'enfouissement (colossal mais nécessaire) des réseaux a commencé et se poursuit jusqu'à la fin de l'année.

NOUVEAUX LOGEMENTS: C'EST SIGNÉ

Lundi 21 janvier, en mairie, Claude BAUDIN a signé la promesse de vente concernant la réalisation d'un programme de 18 logements, dont 9 locatifs sociaux, rue des Clématites et chemin du Temple, en présence de Grégoire FILGER, représentant l'établissement public foncier (EPF) et Stéphane MARTEL du groupe Kefren Investissement, lauréat d'une consultation d'opérateurs.

Le chantier démarrera début 2020 et les logements seront livrés en 2021.



LA VILLE BIENTÔT ÉLIGIBLE À LA FIBRE

Le déploiement du réseau Très haut débit est en cours sur Saint-Palais-sur-Mer, qui fait partie des premières communes du canton à en bénéficier.

Les premières commercialisations vont commencer à compter du printemps 2019.

Sous l'égide de vos conseillers départementaux, Fabienne LABARRIÈRE et Jean-Pierre TALLIEU, une réunion d'information sur le début de commercialisation des abonnements fibre se déroulera au printemps* à Saint-Palais-sur-Mer, en présence des représentants de Charente-Maritime Très haut débit et des fournisseurs d'accès potentiels (Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free... fournisseurs locaux).

Qu'est-ce que la fibre ou le FTTH?

La fibre ou en anglais FTTH « Fiber to the Home » signifie « La fibre jusqu'à l'habitation ». La fibre optique transporte des données informatiques à la vitesse de la lumière. La fibre optique apporte aux abonnés un large choix de services (accès internet très haut débit, téléphonie sur IP, télévision, vidéo à la demande) dans des standards de qualité et de rapidité nettement supérieurs aux autres solutions techniques (ADSL, câble, satellite...).

Le projet

Le département a confié une délégation de service pour une durée de 25 ans à Charente-Maritime THD (filiale à 100% d'Orange), une mission principale pour couvrir 270 000 prises FTTH sur tout le département hors des zones de déploiements privés (agglomérations de La Rochelle, de Saintes, de Rochefort et la ville de Royan).

Le raccordement final de la fibre optique au domicile

Dès l'ouverture à la commercialisation des réseaux, chacun devra contacter les fournisseurs d'accès internet - FAI (SFR, Bouygues Télécom, Orange, Free...) pour souscrire un abonnement et pour faire raccorder son logement à la fibre optique. Les fournisseurs d'accès internet seront vos seuls interlocuteurs pour le raccordement final, au domicile, de la fibre optique et l'activation de la ligne.

*La date de la réunion n'est pas fixée à la date de bouclage de ce numéro de Reflet. A retrouver prochainement sur notre site internet www.stpalaissurmer.fr

Retrouvez toutes les informations sur





La Fibre est dans votre ville

La Fibre est dans votre quartier La Fibre est près de votre logement

Votre logement est éligible à la Fibre

l'action municipale / CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

UN JARDIN PARTAGÉ DANS MON QUARTIER

VOUS ÊTES LES ACTEURS DU PROJET

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village, avec la contribution des services techniques de la collectivité.

Le jardin partagé prévu entre la rue des Verdiers et la rue Pasteur a été pensé par le service espaces verts de la mairie mais prendra tout son sens avec la participation de chacun pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants.

Ce jardin sera fondé sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures.



Un jardin partagé est fait pour tous. Pas besoin de savoir jardiner pour y participer, le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés ; cela permet de tisser des liens. Les associations y cultivent le respect du vivant en prohibant l'usage des pesticides et en encourageant les jardiniers à expérimenter des techniques de paillage, de compost, des plantations d'engrais verts...

Les jardins partagés sont de petites oasis de verdure situées généralement au plus près de l'habitat, où l'on peut se rendre à pied depuis son domicile. Ils constituent des équipements de quartier qui profitent au plus grand nombre et pas seulement à ceux qui y jardinent.

Ainsi, chacun peut devenir membre d'un jardin partagé, simplement pour le plaisir de s'y promener et d'y flâner à loisir ou pour participer à un projet de quartier...





NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR FAIRE VIVRE VOTRE JARDIN

Vous pouvez apporter vos idées par mél à **ct@stpalaissurmer.fr** ou déposer vos propositions à l'accueil de la mairie.

LUTTER CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants microscopiques qui peuvent provoquer chez l'être humain des réactions de démangeaison au niveau du cou, des mains et du visage. Le contact de ces poils avec les yeux est également dangereux et leur inhalation peut provoquer une gêne respiratoire, y compris pour les chiens, les chevaux...

L'ÉCO-PIÈGE

La communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) a mis en place une lutte biologique qui participe à la régulation de l'espèce afin de minimiser les risques.

Installé à 2 mètres de hauteur durant l'hiver, l'éco-piège empêche les chenilles de descendre jusqu'au sol et les collecte pour les détruire à un stade où elles ne sont plus urticantes. Les chenilles, n'étant pas dérangées dans leur procession ni dans leur enfouissement, elles deviennent chrysalides sans rejeter dans l'atmosphère les poils urticants qu'elles auraient relâchés en se sentant agressées.

Le piège présente l'avantage de contribuer à réduire les populations de l'insecte et de supprimer les risques liés aux processions. En revanche, comme cette action intervient à la fin de la phase de développement des chenilles, elle n'a aucun impact sur les dégâts causés quand les chenilles s'alimentent des aiguilles de pin.



POUR DISPOSER D'UN PIÈGE, appelez le service « Espaces naturels sensibles » de la CARA au 05 46 22 19 20

LE PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE

Pour freiner sa prolifération, la capture des reines fondatrices peut être réalisée dès maintenant.

Une reine fondatrice piégée = une colonie évitée

Le frelon asiatique se distingue par une coloration sombre et l'extrémité jaune de ses pattes.

Les nids sont généralement sphériques à piriformes (poire) et peuvent atteindre une hauteur de 80 cm et 60 cm de largeur.

UN PIÈGE SÉLECTIF



Emboîtement de plusieurs bouteilles : l'une avec le goulot renversé et percée de petits trous (pour la sortie des insectes plus petits que le frelon), emboîtée dans une seconde bouteille en plastique remplie de vin blanc ou de bière (qui repousse les abeilles et les quêpes).

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 à 2 mètres.

Important : retirer les pièges au 1^{er} juin afin de ne pas capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes...).

POUR DISPOSER GRATUITEMENT D'UN PIÈGE AVEC UN ATTRACTIF

(un par foyer)
ou recevoir des conseils techniques,
prendre rendez-vous à la CARA
au 05 46 22 19 20

l'action municipale / FINANCES

DÉBAT D'ORIENTATION

ÉTAPE INCONTOURNABLE AVANT L'ADOPTION ANNUELLE DU BUDGET DÉROULÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER. EN VOICI LES

CE QUE PRÉVOIT LA LOI...

Article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales :

« Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du vote du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (« rob »), les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat en conseil municipal dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8.

Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

...ET SON APPLICATION CONCRÈTE

-) les informations que contient le « rob » doivent être publiées sur le site internet de la ville, quand il existe. (1)
-) le débat doit nécessairement faire l'objet d'une délibération spécifique, sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire.
- ce rapport doit ensuite être transmis au représentant de l'Etat dans le département, c'est-à-dire le préfet, ainsi qu'au président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont la commune est membre, soit, pour nous, la CARA.

1. UN CONTEXTE NATIONAL DE MOINS EN MOINS FACILITATEUR

La réduction des déficits publics et la croissance du produit intérieur brut (PIB) sont les objectifs prioritaires du Gouvernement. Le mouvement d'ampleur des « gilets jaunes », en réaction à sa politique fiscale et sociale, l'incite à devoir trouver d'autres sources d'économie. Sur le terrain :

- **limitation** à 1,2 % de la hausse des dépenses pour les 340 plus grandes collectivités (celles dont le budget annuel est supérieur à 60 millions).
-) un engagement contractuel avec le préfet et, en cas de dépassement, des sanctions financières via leur dotation globale de fonctionnement (DGF), alors réduite d'autant.
- > la mise en place pour toutes les collectivités, afin qu'elles contribuent à la réduction de la dette publique nationale, d'un **ratio d'endettement par strate** (selon leur nombre d'habitants).
-) les modalités de la réforme annoncée de la taxe d'habitation ne sont toujours pas arrêtées. A priori financièrement neutre pour les collectivités en 2019 (l'Etat promet de compenser « à l'euro près » ce manque de recettes), elle est frappée d'incertitude pour les années suivantes.

Simultanément, l'Etat poursuit son **désengagement continu** : baisse des ressources aux collectivités, jeu en trompe-l'oeil des vases communicants (il augmente une dotation mais la finance par la diminution d'une autre...), transferts de compétences sans le financement correspondant, etc.

2. UN CONTEXTE LOCAL DE PLUS EN PLUS CONTRAIGNANT

Comme un nombre grandissant de communes, Saint-Palais-sur-Mer continue de subir deux fortes contraintes imposées par l'Etat : d'une part, **une érosion drastique de la DGF**, réduite de plus d'un demi-million en 6 ans $(2012:1\ 346\ 462 \in ;\ 2018:828\ 273 \in ,\ soit - 38,5\%)$ et qui perdra encore $24\ 000 \in$ pour 2019: d'autre part, plus de $700\ 000 \in$ d'**amendes cumulées** en 5 ans pour carence en logements locatifs sociaux $(2014:67\ 454 \in ;\ 2018:248\ 026 \in)$, encore augmentées à $251\ 974 \in$ en 2019.

Dès lors, la stratégie financière déjà initiée se poursuit jusqu'en 2020 avec 3 idées forces :

a > Continuer de ne pas augmenter les impôts locaux

Chaque année, l'Etat décide d'une revalorisation de la valeur des bases locatives, qui augmente donc mécaniquement les recettes fiscales locales ; ainsi, en 2019, cette plus-value « automatique » sera de 2,2 % (elle était de 1,2 % l'an dernier).

b > Conserver notre rassurante capacité de désendettement

Combien faudrait-il d'exercices budgétaires à notre ville pour rembourser la totalité du capital de sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne ?

reflet / SAINT-PALAIS-SUR-MER

BUDGÉTAIRE

PRÉVISIONNEL, LE « DOB » 2019 S'EST AXES ESSENTIELS.

Aujourd'hui, un peu plus de 5 années, en raison du prêt relais temporaire pour le Spot (sinon, il serait de 2 ans et 9 mois). L'intransigeante Cour des comptes considère qu'un tel délai est le signe d'une excellente santé financière. CQFD.

c > Contenir le fonctionnement pour poursuivre l'investissement

Les efforts entrepris pour faire appel à la mise en concurrence des entreprises et fournisseurs de la commune seront poursuivis. De plus, les mesures déjà prises seront renforcées pour réduire la consommation d'énergie (éclairage public, chauffage...). L'excédent de fonctionnement ainsi dégagé nourrira utilement les prochains investissements (future maison de santé pluridisciplinaire, réaménagement paysager de l'avenue de la Grande Côte, amélioration de la voirie en maints endroits de la ville, travaux de rénovation au tennis, à la base nautique, à l'école, aux ateliers municipaux etc.).

3. LA DETTE

Saine puisqu'elle ne repose pas sur des emprunts « toxiques », mesurée puisque les derniers taux d'intérêt sont particulièrement bas (0,49 % en 2018, 1,39 % en 2019 quand ils étaient à 4,79 % en 2008 et à 5,33 % en 2012) et maîtrisée puisque les échéances d'emprunt (montants, fréquence) sont savamment planifiées, la dette saint-palaisienne affiche une stabilité rassurante.

Mieux : avec l'extinction de 2 emprunts en 2019 après déjà 3 autres en 2018, le montant annuel du remboursement de la dette va baisser cette année et ce, même malgré les deux derniers contractés. Maîtrise confirmée donc, qui permet d'envisager, de façon aussi sereine que pragmatique, d'emprunter mesurément pour financer les nouvelles demandes d'investissement nécessaire des services municipaux ; avec deux paramètres complémentaires : un plafond prévisionnel maximal d'un million d'euros et un montant final effectif le plus bas possible.

Jean-Marc BONNIN, adjoint aux finances

FOCUS

L'IMPACT DU SPOT : PRÉVISIBLE. DONC PRÉVU.

L'émergence, en centre-ville, du nouveau bâtiment « SPOT » multiservices (cinéma/salle de spectacles, commerces, logements, police, poste) allait nécessairement solliciter nos finances. Le choix a donc été fait d'un financement court (sur seulement 3 ans), via un prêt dit « *in fine* », avant un retour à la vitesse de croisière classique.

La contraction, logique et temporaire, de nos marges financières était donc un impact hautement prévisible, qui a été programmé, anticipé et accompagné.

Pour autant, il maintient confortablement la ville dans la moyenne des collectivités de même strate, comme en témoignent incontestablement les 3 indicateurs officiels suivants (avec, chaque fois, ce qu'ils sont avec le SPOT et ce qu'ils seraient sans) :

L'encours de dette...

...par habitant (population « DGF ») :



Moyenne nationale des villes de même strate : 849 €. Encours de dette au 1.1.2019 (population DGF) : 972 €. Dépassement très temporaire : hors SPOT, il serait ramené à 542 €.

CONFORME

dette par habitant

...sur les recettes réelles de fonctionnement (ou « ratio de surendettement ») :

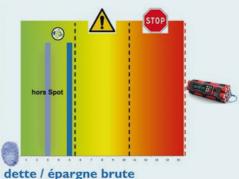


CONFORME

Moyenne nationale : 73 %. Poids de la dette par rapport à la richesse de la collectivité : 86 %. Hors SPOT : 48 %, soit très inférieur.

dette / recettes fonct.

...sur l'épargne brute (ou « capacité de désendettement ») :



CONFORME

Moyenne nationale : 4 ans et 4 mois. Situation locale actuelle : 5 ans. Hors SPOT : 2 ans et 9 mois. Permanence de ce ratio dans le temps, avec une faible variabilité annuelle et ce, quel que soit le montant de nos investissements successifs.

l'action municipale / DÉLIBÉRATIONS

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2018

Immobilière Atlantic Aménagement - construction de 24 logements locatifs sociaux au lieu-dit « Le Cité » - cession de parcelles

Approuve, à l'unanimité, la vente par la commune pour la construction de logements locatifs sociaux à la société Immobilière Atlantic Aménagement de parcelles sises 70 à 76 avenue Charles de Gaulle et lieu-dit « Le Cité » à Saint-Palais-sur-Mer au prix de 113 $850 \in (\text{soit } 25 \in /\text{m}^2)$.

> SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2018

Décision modificative nº 1

Adopte, à l'unanimité des voix exprimées, la décision modificative n° 1 du budget principal tel que présentée.

Budget primitif 2019 / engagement dépenses d'investissement

Autorise, à l'unanimité des voix exprimées l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019 sur la base règlementaire des enveloppes financières suivantes, équivalent au quart des crédits ouverts l'année précédente:

-) chapitre 20 immobilisations incorporelles : 74 250 €
-) chapitre 204 subventions d'équipement versées : 14 237 €
- chapitre 21 immobilisations corporelles : 280 374 €
- chapitre 23 immobilisations en cours : 1 332 239 €

EPF / autorisation de lancement d'une procédure d'expropriation

Demande, à la majorité, à l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine, d'engager une procédure d'expropriation sur les quatre ensembles fonciers identifiés, à savoir « Maine Bertrand nord », « moulin de Vessac », « marais de la Palud » et « avenue de Bernezac »,

Demande à l'EPF de Nouvelle-Aquitaine de solliciter de Monsieur le préfet de la Charente-Maritime :

-) l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique au titre de l'article R.112-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et d'une enquête parcellaire conjointe;
- à l'issue de ces enquêtes, le prononcé d'une déclaration d'utilité publique et d'un arrêté de cessibilité;
- Ia transmission au juge de l'expropriation en vue de prononcer l'ordonnance d'expropriation au profit de l'EPF et la saisine du même juge aux fins de fixation des indemnités.

Ouvertures dominicales 2019 / commerces de détail alimentaire / avis

Émet, à l'unanimité, un avis favorable sur la dérogation pour une ouverture des commerces de détail alimentaire les dimanches suivants :

- > 7, 14, 21 et 28 juillet
- > 4, 11, 18 et 25 août

Dénomination et numérotation voie / rue des Muscaris

Nomme, à l'unanimité, la voie interne desservant les lots du programme situé entre l'avenue des Bruyères et la rue des Primevères « rue des Muscaris » et la numérote du n°1 au n°31.

Cinémomètre / renouvellement de convention Vaux-sur-Mer

Approuve, à la majorité, la convention de mise à disposition d'un cinémomètre avec la commune de Vaux-sur-Mer.

Véhicules de service et de fonction

Décide, à l'unanimité des voix exprimées, que :

- le maire, compte tenu des sujétions particulières auxquelles sa fonction le soumet, de jour comme potentiellement de nuit y compris les week-ends, bénéficie d'un véhicule de service éventuellement remisé selon les circonstances;
-) les adjoints et les conseillers municipaux puissent bénéficier à leur demande de la mise à disposition d'un véhicule de service non remisé pour accomplir telle ou telle mission dévolue dans le cadre de leur mandat ou en fonction de la délégation qu'ils ont reçue dans la limite des disponibilités du parc automobile;
- > le directeur général des services puisse bénéficier d'un véhicule de fonction, conformément à la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990, par nécessité absolue de service;
-) le directeur des services techniques, le responsable du centre technique, le responsable du service voirie/ bâtiments et le responsable du service



espaces verts puissent bénéficier d'un véhicule de service aux heures et jours travaillés, éventuellement remisés selon les circonstances :

les agents, et notamment administratifs, après autorisation de l'autorité territoriale, puissent utiliser un véhicule de service pour les déplacements qu'ils seraient amenés à accomplir pour le bon déroulement de leurs tâches.

Rapport annuel du service d'eau potable 2017

Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2017 du syndicat des eaux de la Charente-Maritime.

Rapport annuel assainissement des eaux usées 2017

Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées pour l'exercice 2017 de la communauté d'agglomération Royan Atlantique.

Rapport annuel élimination des déchets ménagers 2017

Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'exercice 2017 de la communauté d'agglomération Royan Atlantique.

> SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2019

Débat d'orientation budgétaire 2019

Prend acte, après en avoir débattu, du rapport d'orientation budgétaire 2019 et du débat d'orientation budgétaire qui s'est ensuivi.

Créances irrécouvrables 2018

Admet, à l'unanimité, en non-valeur les créances présentées par Madame la trésorière principale pour un montant total de 3 765,95 € répartis comme suit :

- > 257,85 € au titre des créances admises en non-valeur au terme des actions contentieuses ;
- 3 508,10 € au titre des créances éteintes par le juge dans le cadre d'une procédure collective.

Note que la première citée a fait l'objet d'un règlement et autorise l'enregistrement de la recette correspondante.

Modification du tableau des effectifs

Crée, à l'unanimité des voix exprimées :

- à compter du 11 février 2019, un poste de catégorie C à temps non complet (50%), chargé du secrétariat du centre culturel conservatoiremédiathèque;
-) à compter du 1^{er} avril 2019, un poste de catégorie C à temps non complet (80%), d'un agent polyvalent au sein du groupe scolaire Lucien Robin;
- à compter du 1^{er} juin 2019, un poste de catégorie C à temps complet, d'un agent de police municipale ouvert aux grades de gardien-brigadier de police municipale et brigadier-chef de police municipale pour la filière sécurité.

Service entretien des bâtiments / création d'un emploi occasionnel

Crée, à l'unanimité des voix exprimées, un emploi non permanent à temps non complet (8 heures hebdomadaires) pour renforcer temporairement l'équipe du service entretien des bâtiments à compter du 1^{er} mars 2019 (maximum 12 mois sur 18 mois consécutifs).

Lieu-dit « Le Cité » / construction de logements locatifs sociaux / demande déclaration d'utilité publique

Demande à Monsieur le préfet de la Charente-Maritime, à l'unanimité des voix exprimées, l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire pour cessibilité des immeubles cadastrés AR 126 et AR 138 afin de poursuivre la réalisation du programme de 36 logements locatifs sociaux au lieu-dit « Le Cité » et, à l'issue de ces enquêtes, le prononcé d'une déclaration d'utilité publique et d'un arrêté de cessibilité.

Soluris / contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles

Autorise Monsieur le maire, à l'unanimité, à signer le contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles proposée par le syndicat informatique départemental Soluris, en application du régime général de protection des données (RGPD) récemment instauré par la transposition, en droit interne, d'une direction européenne.

l'action municipale / ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

RÉSIDENCE DU LAC: UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

Des membres du personnel de la résidence du lac ont décidé de participer à un évènement phare du sport adapté : le Championnat du Monde de joëlette, dont la 3° édition se tiendra à Saint-Trojan le 1er juin prochain.

Une équipe composée de 4 coureurs (Pauline HARMAND, adjointe de direction, Cassandra MAISONNEUVE, infirmière, Romain LE DEZ, ergothérapeute et Christophe GONTIER, chef cuisinier) véhiculera un résident dans une joëlette sur une distance de 12 km.

La préparation de cette course a d'ores et déjà débuté. L'équipe bénéficie des conseils avisés de Jean-Claude RODRIGUEZ, directeur de la résidence et ancien marathonien.

Bonne course à eux!







LOCATAIRES:

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE LOGEMENT



Renseignements en mairie

mairie@stpalaissurmer.fr

au 05 46 23 56 53

ou par mél à

Aussi, nous souhaitons mieux connaître votre avis au moyen de ce questionnaire (à retourner ou déposer en mairie) :

1- Depuis quand êtes-vous locataire de votre logement ?☐ moins de 5 ans ☐ 5 à 15 ans ☐ plus de 15 ans

2- De combien de personnes se compose votre foyer ?

3- Votre logement est-il adapté à votre composition familiale ?

□ oui □ non

de nouveaux logements.

4- Avez-vous déjà sollicité un changement de logement depuis que vous l'occupez ?

Disposer d'un logement adapté à sa famille est la première demande des habitants.

La commune de Saint-Palais-sur-Mer est engagée dans une politique de construction

Pouvoir se loger dans de bonnes conditions est un droit, une attente légitime.

□ oui □ non

5- Connaissez-vous les nouvelles réalisations prévues par la commune ?

□oui □non

6- Estimez-vous que votre logement est isolé thermiquement?

□ oui □ non □ je ne sais pas

l'action municipale / ENFANCE ET JEUNESSE

DES LIVRES OFFERTS À L'ÉCOLE



En remerciement de l'aide logistique apportée chaque année par la ville lors de la randonnée gourmande organisée par le Rotary club de Royan, l'association a tenu à offrir des livres, pour un montant de 1 000 €, à l'école Lucien Robin.

La remise officielle a eu lieu le 14 décembre dernier, en présence notamment de Fabienne LABARRIÈRE, 1^{re} adjointe, Gilles BONNEAU, organisateur de la randonnée gourmande, Ghislaine PARROU. directrice de l'école. et d'élèves impatients de découvrir leurs nouvelles lectures.

DU DJEUN'S À L'ACCUEIL DE LOISIRS!

Les travaux d'intérieur de la maison située à côté du groupe scolaire sont terminés ; les enfants ont pu prendre possession des locaux dès les vacances d'hiver. Nouvellement nommée "Saint Palais Djeun's", cette maison, qui se compose d'une grande salle d'activité, d'une cuisine et de sanitaires est aussi équipée d'un superbe jardin, dans lequel l'équipe d'animation et les enfants ont déjà de nombreux projets : réaliser un potager, organiser des veillées barbecue ou jeux apéritifs, ou encore flâner à l'ombre des arbres au retour des beaux jours.

Cette maison permet aux plus grands d'avoir un local qui leur est dédié, dans lequel ils vont pouvoir organiser leurs espaces et être force de proposition dans l'acquisition des jeux qu'ils voudront y voir (table de pingpong, baby-foot...)





Les enfants de l'accueil de loisirs vont participer à l'exposition de peinture organisée par l'association « La Palette », du 9 au 18 avril à la salle des fêtes. Venez nombreux découvrir leur œuvre!



l'action municipale / CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

« R@DIO SAINT-PALAIS »,

WEB RADIO 100 % DÉCOUVERTE, 100 % RÉVÉLATIONS MUSICALES



Les émissions :



En quelques mots:

LA WEBRADIO OFFICIELLE DES « RÉVÉLS »

« R@dio Saint-Palais » est le support officiel de promotion du réseau de programmateurs en pays royannais « Les Révéls » (ex-Révélations Musicales). Sa programmation diffusée 24h/24 est composée à 100 % de musique éclectique, d'artistes issus principalement de ce réseau fort de 15 ans d'expérience.

Plus d'infos : Facebook Les Révéls - www.facebook.com/lesrevels

UN OUTIL PÉDAGOGIQUE DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE DE SAINT-PALAIS-SUR-MER

Créée par la ville de Saint-Palais-sur-Mer et hébergée au centre culturel Boris Vian, « R@dio Saint-Palais » est également un support pédagogique pour les élèves du conservatoire municipal de musique. Elle leur permet de développer des projets autour de l'univers de la radio dans des conditions réelles.

Des émissions sont enregistrées en direct, à retrouver également en podcast.

Programmation détaillée sur www.radio-saint-palais.fr

LES PALABREURS : À L'AVENTURE !

Du 8 au 12 avril, se tiendra la 5^e édition des Palabreurs, semaine dédiée au plaisir de la littérature, sur le thème de l'aventure.

Grands lecteurs ou pas, c'est le rendez-vous idéal pour les esprits curieux.



Avant-première de la semaine des Palabreurs, mardi 2 avril : l'Art de Lire « hors les murs » spécial *A l'aventure !* 15h30, bibliothèque de Vaux-sur-Mer. Une discussion autour d'un thé sur le thème de l'aventure. Entrée gratuite.

> LUNDI 8 AVRIL

HÔTEL PRIMAVERA À 20H30.

Entrée 8 €.

L'île déserte de Robinson CRUSOË est étrangement la plus habitée au monde, depuis que des générations de lecteurs l'ont peuplée de leur imaginaire.

Le désir d'aventure a-t-il une histoire ? Comment s'est-on représenté cette fascination de l'impossible à travers le monde et le temps ? Qui sont ces grands explorateurs, ces pionniers, ces baroudeurs, qui ont fait de leur vie entière une aventure et redessiné les contours du monde, en même temps que celles de notre imaginaire ?

Autour d'une boisson et d'un assortiment sucré, une présentation de l'histoire de l'aventure, suivie d'une discussion.

> MERCREDI 10 AVRIL

VIEUX CLOCHER À 20H30.

Entrée 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Théâtre : L'histoire du tigre, de Dario FO, par Géry DEFRAINE.

Dans son *Histoire du Tigre*, le prix Nobel de littérature Dario FO s'inspire d'un mythe chinois rapporté de voyage dans lequel un soldat descend des confins de la Mandchourie quand, juste au moment de traverser l'Himalaya, il est atteint par une balle qui le blesse affreusement. L'histoire du tigre est son récit, drôle et profond, une rencontre improbable entre un soldat de l'armée de MAO, agonisant, et une tigresse qui va le recueillir. Leurs destins vont se sceller dans une alliance hors normes qui permettra au soldat de sauver son peuple.

Comme Dario FO l'écrit, en Chine, « avoir le tigre » signifie avoir la rage de vivre, surmonter les obstacles, triompher des difficultés

qui adviennent et qui n'étaient pas prévisibles. Avoir le tigre, c'est être un aventurier dans l'âme.

« Du théâtre enchanteur avec l'acteur, conteur, mimeur Géry DEFRAINE. Comment ne pas s'accrocher à lui tant ses paroles et ses gestes nous poussent à partir à l'aventure ! » (Sud Ouest)



Géry DEFRAINE

> VENDREDI 12 AVRIL

BAR LE DRANSARD À 20H30. Entrée gratuite.

Qu'elles soient ardemment désirées ou fortuites, les aventures qu'ils rencontrent poussent les plus grands personnages de la littérature à se confronter aux situations les plus risquées, desquelles ils ne sortent sains et saufs qu'à condition de se dépasser eux-mêmes. Voyages exotiques, explorations de contrées sauvages, découvertes de cultures lointaines... dans le roman d'aventure, les dangers les plus terribles côtoient les plus grands émerveillements.

Lectures à voix hautes d'extraits choisis parmi les plus grands romans d'aventure.

Renseignements et réservations au centre culturel T : 05 46 23 96 70

l'action municipale / CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

CENTRE CULTUREL : MÉDIATHÈQUE

FESTIVAL « JE LIS MÔMES » 2019 : Rencontre-atelier avec Claire CANTAIS

Dans le cadre du festival du livre jeunesse de Saujon « Je lis mômes », la médiathèque de Saint-Palais-sur-Mer accueille l'auteure et illustratrice Claire CANTAIS.

Diplômée des Beaux-Arts de Paris, elle devient photographe plasticienne puis a, selon ses propres termes, « envie d'écrire des livres pour ses enfants ». En 2005, l'aventure démarre avec la publication de son premier livre Petit Lion.

Elle propose un univers alliant découpage et illustrations aux motifs colorés, travaille les contrastes dans ses collages jusqu'à obtenir des aplats de couleurs, retouche ses photos, les enrichissant de motifs et de couleurs vives et acidulées inspirées du « pop art ». Elle intègre dans ses illustrations des photos vintage ou des découpes faites dans des reproductions d'œuvres d'art classiques. Ses textes et illustrations engagés évoquent avec humour la tolérance, l'égalité et le vivre ensemble.

Retrouvez les ouvrages de Claire CANTAIS à la médiathèque.

Rencontre-atelier:

vendredi 5 avril à 17h, médiathèque Boris Vian. Animation gratuite, inscription obligatoire. Renseignements au 05 46 23 96 70.





« LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE NOIRE »

Du 24 avril au 18 mai, l'espace jeunesse de la médiathèque propose une exposition photo dans le hall du centre culturel, réalisée par les enfants qui ont participé au projet « Le mystère de la chambre noire » avec, en invitée, **Fanny BLANCHARD, photographe professionnelle** (voir portrait ci-après).

La photographie, un art ? Oui, le huitième!

Les évolutions technologiques de la photographie ont permis de faire passer cet art dans le domaine du quotidien. Aujourd'hui, rien n'est plus simple que de photographier tout ce qui nous passe sous la main (ou plutôt l'œil), tout le monde a un appareil photo dans la poche. Mais comment la photo a-t-elle évolué ?

L'exposition « Le mystère de la chambre noire » a pour objectif (!) d'initier petits et grands à l'histoire de la photographie. Les enfants peuvent joindre leur photo à cette exposition participative : le thème qui leur est proposé est la **photographie animalière.**

Mercredi 24 avril à 15h, les plus jeunes sont invités au vernissage de l'exposition en présence de la photographe Fanny BLANCHARD.

- 1/ Inscriptions du 1er février au 16 mars 2019
- 2/ Envoi de ta photo jusqu'au 12 avril
- 3/ Exposition du 24 avril au 18 mai

Inscription obligatoire. Renseignements au 05 46 23 96 70.

reflet / SAINT-PALAIS-SUR-MER

A LA RENCONTRE DE FANNY BLANCHARD

« La photographie est une potion magique dans laquelle je suis tombée toute petite! C'est magique la photo, on attrape un instant qui s'en va et ne reviendra pas, on le garde pour toujours...

Comment devient-on photographe? J'imagine qu'il ya plusieurs façons, peut-être autant de façons que de photographes. A 4 ans, j'ai un petit Agfamatic 200, je gâche des kilomètres de pellicule, je suis fière de mon appareil et des quelques photos potables que je fais. Grâce à lui, je garde les doux moments de mon enfance. Les appareils photos jetables arrivent, une révolution! Ils immortalisent mon adolescence, je grandis en rêvant de devenir photographe, je vis en photographiant tout, même sans appareil, je vois la photo. Ces belles années passent si vite qu'un jour, sans m'en rendre compte, je suis officiellement adulte; il faut travailler, je deviens visiteuse médicale.

Un miracle voit le jour : l'appareil photos numérique. Plus de pellicule, des photos sans compter 12, 24 ou 36, la liberté! Voir la photo sur l'écran, l'aimer ou la refaire, c'est magique! Ce compact ne me quitte pas. Mon fils arrive, ses premiers sourires deviennent mes plus belles photos... Je reçois un magnifique cadeau, un Reflex Nikon, je suis aux anges d'avoir enfin un appareil d'une telle qualité... Après 15 ans à aimer ce que je fais, je décide de faire ce que j'aime, je quitte la visite médicale pour devenir photographe. Un mécène anonyme m'offre un boitier Nikon plein format avec l'objectif dont je rêve...

Une phrase d'Antoine de Saint-Exupéry m'obsède : « Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent ». Je me souviens de mon rêve d'enfant, un 1er avril, je me lance, avec une motivation inébranlable et une petite dose d'inconscience... je crée « Les grands derrière, les p'tits devant ! »

La petite fille qui ne quittait pas son Agfamatic est loin, mais c'est toujours à travers ses yeux que je vois la vie... et que je la photographie! »



© Fanny Blanchard

POLAR À GRANDE VITESSE!



UN PREMIER PROJET DE SÉRIE MULTIMÉDIA

Première saison : « La mariée a disparu... »

La société *Route 813* d'Olivier Marvaud et les éditions *L'octanphare* de Sylvain Kuntzmann, par ailleurs professeur de musique au conservatoire municipal, se sont associées à la commune de Saint-Palais-sur-Mer afin de coproduire un premier projet transmédia (audio, vidéo, iconographique...) intitulé « *Polar à Grande Vitesse!* ».

PGV ! est une série polar de 26 épisodes audio de 3'30 environ qui seront diffusés sur « R@dio Saint-Palais » ainsi que sur un site Internet dédié, à partir d'avril 2019. La première saison s'articulera autour d'une intrigue policière ayant pour décor Saint-Palais et ses alentours : « La mariée a disparu... ».

« Le soir de son mariage, célébré dans un hôtelchâteau de Saint-Palais-sur-Mer, Mélodie Bellone, 28 ans, disparaît mystérieusement, alors que la fête bat son plein, trois minutes avant les douze coups de minuit. Comment Mélodie a-t-elle pu se volatiliser alors que tout le monde, mariage oblige, n'avait d'yeux que pour elle et sa robe magnifique, et qu'elle s'apprêtait à danser une valse de Strauss endiablée avec son tendre époux ? Disparition volontaire ? Enlèvement ? Règlement de comptes ? Retrouvera-t-on la jeune Mélodie vivante ? L'enquête est confiée à un duo d'enquêteurs, aussi éclectique qu'électrique, qui a déjà fait ses preuves : le commissaire Martin Vignol, 45 ans, et son adjointe Alice Balmont, 34 ans, chargés de résoudre l'énigme de l'été 2019! ».



Dans le prolongement de la diffusion de *PGV*!, un jeu sera organisé, à partir du mois de juin, dans les rues de la ville. Le support du jeu sera disponible en mairie et au bureau d'information touristique.

l'action municipale / CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

CENTRE CULTUREL : CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'AGENDA



VENDREDI 17 MAI

« **Drôle de dictée** » - **9**° **édition**, proposée par le centre culturel Boris Vian. 20h30 à la salle des fêtes, gratuit, ouvert à tous les âges.

Une animation pour petits et grands où l'orthographe, par une approche ludique non élitiste, est un simple prétexte à un moment de rencontre et de bonne humeur autour de textes ciselés par Olivier Marvaud.

"Drôle de dictée : un retour tout... 9!"

Après une pause en 2018, la *Drôle de Dictée* saintpalaisienne revient revigorée en 2019. Thème de la dictée : « Princesses, chevaliers et troubadours ».

Pas de maux de tête en perspective, mais uniquement des jeux de mots, alors ne vous faites pas un sang d'encre, affûtez vos stylos à encre et venez jeter l'ancre à la salle des fêtes! Les plus jeunes pourront également participer au concours de dessins. Des prix à gagner pour chaque catégorie d'âge au cours de cette « drôle de soirée » ludique et intergénérationnelle, qui nous emmène en voyage au cœur de l'époque médiévale!

Trois niveaux : enfants, adolescents et adultes. Snacking et boissons en vente sur place.

MARDI 4 JUIN

Gala de danse des élèves du conservatoire, sous la direction de Christine SAVIGNAT. « *L'arbre et l'étoile* », conte illustré par des ballets. 20h30 à la salle des fêtes, gratuit.

MERCREDI 5 JUIN

Concert de clôture de la Rencontre départementale de flûte avec la participation des chœurs enfants et adolescents du conservatoire. 18h à la salle des fêtes, gratuit.

DU 12 AU 16 JUIN

7º festival Histoires de chœurs

(programmation détaillée page 19).

DU 17 AU 21 JUIN

Portes ouvertes au conservatoire

Tous les soirs de 17h à 20h et mercredi de 14h à 19h, venez rencontrer les professeurs, découvrir et manier les instruments et assister aux cours.

Inscription au conservatoire pour la rentrée scolaire 2019-2020 à partir du lundi 17 juin.

Les lundis 17 et 24 juin de 16h30 à 19h Les mercredis 19 et 26 juin, de 10h à 12h et de 14h à 18h



L'orchestre d'harmonie sur la place de l'Océan

MARDI 18 JUIN

Audition de la classe de clarinette.

19h, jardins du centre culturel Boris Vian.

VENDREDI 21 JUIN

Fête de la Musique. Audition des élèves du Conservatoire. 17h30, place de l'Océan.

SAMEDI 22 JUIN

Concert de l'orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais. 11h, place de l'Océan.

MERCREDI 26 JUIN

Concert des plus jeunes, chœur et petits musiciens. 18h, centre culturel Boris Vian.

> Conservatoire municipal de musique et de danse 28 avenue de Verdun 17420 Saint-Palais-sur-Mer

T: 06 19 78 60 87 conservatoire.stpalaissurmer.fr





DU 12 AU 16 JUIN

7º festival « Histoires de chœurs »



AMERCREDI 12 JUIN À 20H30, ÉGLISE DE SAINT-PALAIS-SUR-MER

« Requiem for the living » de Dan FORREST. Ce jeune compositeur américain de 41 ans nous livre ici une œuvre lumineuse, pleine de force et de douceur dans une écriture musicale classique.

« J'ai écrit Requiem for the Living « pour la paix et le repos », pas

tellement pour ceux qui sont déjà partis, mais pour ceux qui sont toujours vivants, vous et moi. »

Maîtrise et ensemble vocal du conservatoire.

Piano : Anne-Lise Saint-Amans

Direction: Caroline Saint-Amans (maîtrise), Emmanuelle Piaud (ensemble vocal)

E VENDREDI 14 JUIN À 21H, ÉGLISE DE SAINT-PALAIS-SUR-MER

« Aimez-vous VIVALDI ? »

On ne présente plus VIVALDI, ce génial et prolixe compositeur du XVIII^e siècle. Le grand chœur du conservatoire, accompagné par le quatuor Viva, propose pour ce concert des pièces peu connues du maître vénitien.

Les membres du quatuor, originaires de Reims, mettent leur rigueur de musiciens classiques au service de tous les styles musicaux qu'ils abordent, afin de partager avec un très large public les émotions que procurent toutes les musiques, qu'elles soient classiques, folkloriques, écrites ou improvisées.

Quatuor Viva

(violon d'ici, violon d'ailleurs) Clavecin : Anne-Lise SAINT-AMANS Direction : Emmanuelle PIAUD



« La musique pour chœur à voix égales du XIX^e au XX^e siècles »

L'ensemble vocal féminin et le chœur d'hommes continuent à explorer la musique écrite pour chœurs à voix égales. Cette année, il sera plus particulièrement question d'œuvres profanes de la fin du XIX^e et du XX^e siècles, de Rossini, Elgar, Pablo Casals...

Ensemble vocal féminin et chœur d'hommes du conservatoire.

Violon : Frédéric AMMANN, Benjamin CLOUTOUR

Piano : Anne-Lise SAINT-AMANS Direction : Emmanuelle PIAUD

D DIMANCHE 16 JUIN À 17H, SALLE DES FÊTES DE SAINT-PALAIS-SUR-MER



« Frenté! » Quatuor Évasion

Cinq jeunes femmes, complices depuis l'enfance, d'origines culturelles variées (Italie, Portugal, Algérie et Bretagne), qui réussissent parce qu'elles sont ensemble.

Il émane de ce groupe une énergie singulière et une envie de partager, de chanter, de se rencontrer.

Sur scène, ni pancarte ni slogan mais la force de la musique qui réunit. Leurs chants, leurs corps, leurs voix, racontent une histoire qui ne pourrait s'envisager sans amitié ni diversité.

Dans Frenté!, elles concentrent leur répertoire sur ce qui fait la noblesse de leur art : le chant a capella. Sur scène, seules, cinq voix nues autour d'un monde diversifié et rassemblé.

> Billetterie au centre culturel Boris Vian. Tarifs : 10 € adultes, 5 € moins de 18 ans. Renseignements au 05 46 23 49 26.



l'action municipale / CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

4° FORUM DE L'ENVIRONNEMENT



Fort du succès des trois précédentes éditions, le forum de l'environnement 2019 se déroulera les 24 et 25 mai et rassemblera en un lieu unique, le parc du lac Raymond Vignes, l'ensemble des animations avec en soirée, un pique-nique champêtre ouvert à tous, autour d'un concert jazz New Orleans.

VENDREDI 24 MAI

20h30 : Soirée cinéma « Zéro phyto, 100 % bio » Film de Guillaume BODIN. Cinéma Le Surf. Tarif 5 €

SAMEDI 25 MAI

Journée au lac

- Accueil du public au « Village des exposants » dans les divers stands dédiés à l'environnement : mobilité, déchets, maitrise de l'énergie, cadre de vie, domaine maritime, associations de défense de l'environnement (9h à 18h)
- Marché fermier bio (9h à 20h)
- > Séance de sophrologie collective (10h30)
- > Foire aux plantes
- Animation musicale (15h 16h) avec les Jazz collectors
- Exposition photos du concours « Les insectes de chez nous » et dessins d'enfants de l'école Lucien Robin
- Ateliers, conférence, animations ludiques et pédagogiques pour enfants et adultes
- > Restauration sur place

Soirée au lac

- > 19h30 : ouverture au public de l'espace pique-nique champêtre. Possibilité de s'approvisionner sur placeau marché bio.
- > 21h : concert de jazz New Orleans avec le big band les Jazz collectors







MAISONS ET JARDINS FLEURIS

« J'embellis mon jardin, j'embellis ma maison, j'embellis ma commune. »



Le groupe « cadre de vie » de la commission extra-municipale de l'environnement organise la $4^{\rm e}$ édition des maisons et jardins fleuris.

Un jury composé d'élus et de membres du groupe « cadre de vie » et du service municipal « espaces verts » procèdera, depuis l'espace public, à une **sélection du 15 mai au 30 juin.** Les conseils de quartiers aideront par leurs suggestions.

Les critères de sélection portent sur l'effort fourni en matière de choix des végétaux, gestion de l'eau, des déchets verts, de l'emploi du paillage et de la réduction voire la suppression des produits phytosanitaires.

Catégories :

- maison avec jardin visible de la rue
-) appartement avec balcon ou terrasse visible de la rue
- > commerces, hôtels, restaurants
-) jardins potagers

Une soirée conviviale récompensant les plus beaux jardins sera organisée en mairie.





CONCOURS PHOTO

A l'occasion du 4° forum de l'environnement, la ville de Saint-Palais-sur-Mer organise un concours photo ayant pour thème : « Les insectes de chez nous ».

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs jusqu'au 13 mai 2019

Le règlement et la fiche d'inscription sont téléchargeables sur le site de la ville www.stpalaissurmer.fr



ÉCOLE MUNICIPALE DE VOILE ET DE CHAR À VOILE



© Didier Ma

VACANCES DE PÂQUES

Char à voile : séance découverte d'1h30 sur la plage de la Grande Côte

Sessions en avril:

- > mercredi 17 de 9h à 10h30
-) jeudi 18 de 9h à 10h30
-) jeudi 25 de 15h à 16h30
- > vendredi 26 de 16h à 17h30

Tarifs: $40 \in la$ séance découverte d'1h30 et $36 \in la$ séance complémentaire.

VACANCES D'ÉTÉ

Stages du 1er juillet au 31 août

De la séance découverte au stage de perfectionnement, en passant par les cours particuliers ou la location de matériel, chacun pourra trouver le produit à sa mesure et à son envie.

Notre personnel qualifié, professionnel et amoureux de la mer vous garantit la qualité des contenus des apprentissages, dans le respect des normes de sécurité en vigueur. Enfin, la qualité des aménagements du bâtiment de l'école de voile contribuera sans aucun doute au confort des amateurs de sports nautiques.

Stages de voile légère

- > Jardin des vagues (5 à 7 ans)
- > Optimist (7 à 10 ans)
- > Pipas (8 à 11 ans)
- Catamaran 13 pieds (11 à 14 ans)
- > Catamaran 15 pieds (à partir de 15 ans)
- > Planche à voile (à partir de 12 ans)

Locations de matériel

Stand-up paddle, catamaran, dériveur 420, PH360, kayak monoplace et biplace, planche à voile. Cours particuliers et doubles.

Stages de surf

En partenariat avec Oyat école de surf

Sorties en stand-up paddle

3 fois par semaine : du lundi au mercredi



Inscription obligatoire pour toutes les prestations nautiques au centre nautique de Nauzan

70 avenue de Pontaillac 17420 Saint-Palais-sur-Mer

Contact : Ludivine MADRID MORENO

T: 05 46 23 28 10 centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr

VOILE SCOLAIRE

La voile scolaire reprendra du 29 mars au 7 juin au lac du parc Raymond Vignes avec les écoles du Pays Royannais dans le cadre du schéma nautique de la CARA.

SAUVETAGE ET SECOURISME À LA BASE NAUTIQUE DE NAUZAN

L'association de sauvetage et secourisme Royan-Atlantique (ASSRA) est installée dans la base nautique de Saint-Palais-sur-Mer depuis le printemps 2018. Le club est champion de Nouvelle Aquitaine et compte plusieurs titres de champions de France. Tom BESSON-GAZON est revenu des Championnats du Monde en Australie cet hiver avec cinq médailles.

L'ASSRA est à la fois une association sportive, un organisme de formation aux premiers secours et agréé pour l'organisation des premiers secours lors de manifestations terrestres ou nautiques. Elle organise aussi des stages de découverte, à partir de 8 ans, sur la plage de Nauzan.

Contact: 06 25 95 08 82 assra@outlook.fr







grand angle / VIVRE ENSEMBLE

CÉRÉMONIE DU 5 JANVIER 2019



Comme chaque année, cette date est chargée en émotion puisqu'elle nous réunit à la chapelle des aviateurs au Platin puis au cimetière de Courlay en mémoire de l'équipage du Lancaster australien qui s'est crashé sur le carrefour du Gois lors des bombardements du 5 janvier 1945.

La cérémonie œcuménique a été co-célébrée par le Père Jean-Pierre GIRAUD et l'aumonier de la base de Rochefort, David MACKAIN. Le souvenir du très regretté Monseigneur Patrick JACQUIN, disparu en novembre dernier, a été chaleureusement évoqué par Monsieur le Maire.

C'est sous un ciel bleu superbe que l'hommage a été rendu, devant leurs tombes, aux jeunes hommes tombés pour notre liberté si loin de leur pays. Leurs noms résonnent chaque année avant l'hymne australien et la Marseillaise face au groupe recueilli d'élus, de Saint-Palaisiens fidèles, d'anciens combattants et de porte-drapeaux.

L'assemblée générale de l'association des anciens combattants

s'est tenue jeudi 1er février. Malgré une diminution au niveau national, notre association saint-palaisienne reste active et chaleureuse. Le président a exprimé sa reconnaissance à la commune pour son implication dans la tenue des manifestations mémorielles, saluant au passage la présence des enfants de l'école et du chœur du conservatoire. La nécessaire mutualisation des cérémonies a été évoquée mais aussi l'avenir du monument aux morts de Courlay que l'on ne voudrait pas voir sombrer dans l'oubli...

PROCHAINES CÉRÉMONIES:

- > mercredi 8 mai à 11h, 74e anniversaire de la victoire de 1945, au monument aux morts de Courlay, avec la participation des élèves de l'école et du grand chœur du conservatoire.
- > mardi 18 juin à 11h (à confirmer), commémoration de l'appel du Général de Gaulle, à l'aérodrome de Royan-Médis, avec les délégations des communes de Royan, Médis, Saint-Georges de Didonne, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice de Royan et Vaux-sur-Mer.



NON AU STATIONNEMENT IRRÉGULIER DES VÉHICULES SUR LES TROTTOIRS

Un petit rappel nous paraît indispensable sur certaines règles à respecter en matière de civisme, notamment concernant le stationnement gênant des véhicules sur les trottoirs.

RAPPEL SUR LA RÈGLEMENTATION

Ce que prévoit le code de la route :

Article R417-10

- I. Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.
- II. Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, lorsqu'il s'agit d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un cyclomoteur.

Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe (soit 35 €).

Article R417-11

Est considéré comme très gênant pour la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé sur les trottoirs (à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs).

Tout arrêt ou stationnement très gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (soit 135 €).

Pour ces infractions, les deux articles mentionnent que lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement très gênant pour la circulation publique, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Ayons le réflexe citoyen en laissant aux piétons l'accès -naturel- aux trottoirs... qui n'ont pas été inventés pour les véhicules!

Nota: Monsieur le maire appelle au civisme de chacun pour respecter ces deux articles ainsi que le non-stationnement des véhicules sur les bandes jaunes afin d'éviter de devoir sanctionner les contrevenants. Merci à tous.

grand angle / RÉTROSPECTIVE



Noël en bord de mer : la place de l'Océan sous la neige... artificielle, et sculpture monumentale sur sable sur la plage du Bureau, décembre 2018.



Cérémonie au cimetière de Courlay, à la mémoire des aviateurs australiens alliés, morts à Saint-Palais-sur-Mer, 5 janvier.

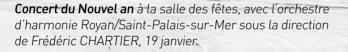


L'art de lire, traditionnelle rencontre littéraire animée par Amandine GÉRAUD, médiathécaire, dans le hall de la médiathèque, 8 janvier.

Vœux du maire à la salle des fêtes, 8 janvier. Remise de la médaille de la ville par M. le Maire à Jean-Marie GAUTHIER. membre actif du comité de jumelage et ex-enseignant de l'école Lucien Robin désormais à la retraite.









Zicos party en présence de 7 groupes formés pour l'occasion à la salle des fêtes, 9 février.

> Cérémonie des maisons illuminées. Remise des prix en mairie, 11 février.



Remise des prix du label Villes et villages fleuris à Champniers (16). Obtention de la 3º fleur pour la ville représentée par Claude BAUDIN, maire, Nathalie CRÉPIN, responsable des espaces verts et Jean-Louis GARNIER, conseiller municipal, 25 janvier.



grand angle / RÉTROSPECTIVE





Concert annuel des professeurs du conservatoire à la salle des fêtes, 15 février.

Jumping, les plus grands cavaliers français au centre équestre de Royan/Saint-Palais Maine Gaudin du 20 février au 10 mars.



Action estran, nettoyage pédagogique de la plage de la Grande Côte avec plus de 200 bénévoles et le concours du parc de l'estuaire, 24 février.

Repas des aînés à la salle des fêtes décorée sur le thème du cinéma, 24 février.

1 18 18 1

Réunion d'initiative locale dans le cadre du grand débat national, en présence de plus de 100 participants, à la salle des fêtes, 1er mars.



grand angle / ZOOM SUR

UN PRINTEMPS *** TOUT EN ÉVÉNEMENTS > tous les détails en pages suivantes









A coup sûr, ce début d'année 2019 sera marqué par les animations événementielles à Saint-Palais-sur-Mer.

En effet, ne serait-ce qu'au cours de ce deuxième trimestre, pas moins de quatre nouveautés viennent renforcer une programmation printanière déjà riche grâce, notamment, aux bien connus festival littéraire « Les Palabreurs », « la Balade des œufs », 4e « Forum de l'environnement » et au 7e festival « Histoires de Chœurs » (présentés dans la rubrique « agenda », pages 32 à 34).

Il s'agit donc d'y associer désormais deux événements emblématiques de notre territoire qui posent leurs valises à Saint-Palais-sur-Mer : « Les fééries vénitiennes » et le festival « Musiques et gastronomie du monde », ainsi qu'une création, le « Festival automobile de Saint-Palais-sur-Mer », festival de voitures de collection. Enfin, l'artiste J-BEN proposera des prestations artistiques sur sable, éphémères et monumentales, dans le cadre d'un projet mené avec la ville jusqu'à la fin de l'été.

A travers l'accueil et l'organisation de ces manifestations riches et variées, conviviales et populaires, et ce, tout au long de l'année, Saint-Palais-sur-Mer conforte son positionnement de ville où il fait bon vivre, entre quiétude et divertissements.

grand angle / ZOOM SUR

BEACH ART

RÉALISATION DE FRESQUES ARTISTIQUES SUR SABLE



Le « beach art » est un art éphémère, qui consiste à dessiner sur le sable mouillé à marée basse. Il peut être pratiqué sur de petites ou grandes surfaces. Un art assez rudimentaire donc, dérivé du land art, où l'on côtoie la nature, jouant avec les éléments. Une nouvelle toile chaque jour avec laquelle l'artiste fait corps pour faire pétiller les yeux des promeneurs.

L'artiste local J-BEN interviendra à trois reprises sur les plages saint-palaisiennes en créant des œuvres inédites, à la fois esthétiques et ludiques. Ses œuvres serviront de support à l'exposition estivale qui se tiendra au centre d'art contemporain du Vieux clocher du 1^{er} août au 15 septembre 2019.

Dates des prestations, de 11h à 16h :

- **Dimanche 24 mars,** plage de la Grande Côte.
- **Dimanche 7 avril,** plage du Bureau (centre-ville).
- **Dimanche 21 avril** (spécial « La balade des œufs Babette fait son cinéma »), labyrinthe géant plage du Bureau (centre-ville).

Exposition J-BEN:

Du 1^{er} août au 15 septembre, centre d'art contemporain, Vieux clocher (entrée 1 €, au profit de la rénovation du bâtiment).



FÉERIES VÉNITIENNES DU VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12 MAI 2019

10^e édition



Les féeries vénitiennes fêtent leurs 10 ans ! Cette manifestation originaire d'Étaules s'offre cette année une petite nouveauté en prenant ses quartiers à Saint-Palais-sur-Mer, pour notre plus grand plaisir. Organisé conjointement par les villes de Saint-Palais-sur-Mer et d'Étaules (ainsi que par son foyer rural), cet événement est inspiré du fameux carnaval de Venise.

PROGRAMME

> Vendredi 10 mai :

documentaire cinématographique "Immersion à Venise"

Un documentaire dédié à Venise, son histoire, ses coulisses et, bien sûr, son carnaval, sera proposé au cinéma Le Surf. La diffusion sera accompagnée de personnages costumés à l'accueil de la séance, d'une présentation préalable du réalisateur et suivie d'un échange entre le public et les membres de l'association Féeries vénitiennes 17.

20h30 au cinéma Le Surf, Saint-Palais-sur-Mer. Durée : 1 heure. Tarif 5 €.

> Samedi 11 mai :

féeries vénitiennes

Déambulation en musique d'une soixantaine de personnages costumés accompagnés de voitures de collection.

15h, centre-ville et parc Raymond Vignes (lac) de Saint-Palais-sur-Mer. Gratuit.

Dimanche 12 mai ·

déambulation à Étaules

10h : déambulation libre des costumés vénitiens dans les rues et rencontres impromptues pour des séances photos. Avis aux amateurs !

14h30 : défilé en musique d'une soixantaine de personnages costumés puis présentation commentée sur le podium installé place de Verdun.

Retrouvez aussi différents stands : vente de masques vénitiens ; « Art et feu » : artisan verrier au chalumeau ; exposition de photos de carnavals vénitiens et buvette du foyer rural.

10h et 14h, cœur de ville d'Étaules. Gratuit.

Plus d'informations : foyer rural d'Étaules - 06 82 42 87 58

grand angle / ZOOM SUR

FESTIVAL MUSIQUES ET GASTRONOMIE DU MONDE VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 JUIN 2019

25° édition

C'est un subtil mélange d'instruments et de saveurs des quatre coins du monde que nous propose, depuis 1995, le festival « Musiques et gastronomie du monde ». Véritable temps fort en pays royannais, ce festival invite le spectateur à voyager au cœur des sonorités et des délices variés.

Initialement organisé à Saint-Georges-de-Didonne (1995-2015) puis sur la commune des Mathes - La Palmyre (2016-2017), c'est désormais la ville de Saint-Palais-sur-Mer qui en reprend l'organisation. Le site exceptionnel du Concié, avec sa magnifique vue sur l'océan, accueillera donc cette 25° édition.

Le concept et les valeurs du festival restent, eux, inchangés : des concerts « world music » associés à des saveurs internationales (cuisines hispaniques, africaines, brésiliennes, créoles...) réalisées par des restaurateurs de la région.

La promotion des différentes cultures du monde et le partage à travers ces concerts aux sonorités internationales devraient garantir la réussite de ce 25° anniversaire! Le premier d'une longue série à Saint-Palais-sur-Mer?



OUVERTURE DU SITE ET RESTAURATION À PARTIR DE 19H

Concerts gratuits - restauration payante

> Vendredi 21 juin - Voyage en Méditerranée

De 20h à minuit :

concerts sur la place du Concié :

- > Takis Jobit
- > Transbal Express
- > Tram des Balkans

> Samedi 22 juin - Soirée caliente

11h : concert de l'orchestre d'harmonie Royan/ Saint-Palais-sur-Mer, place de l'Océan.

De 17h à 19h30 : concert pop rock, place du Commerce.

De 20h à minuit : concerts, place du Concié :

- Duendé
- > ALAM
- > RIC (Roots Intention Crew)

Plus d'informations : www.musiquesetgastronomie.org





TOUT ON PRINTENAS * EN ENTENAS * O LENENTS

FESTIVAL AUTOMOBILE DE SAINT-PALAIS-SUR-MER DIMANCHE 23 JUIN 2019

1re édition

Le festival automobile de Saint-Palais-sur-Mer, c'est l'histoire d'une rencontre. Une rencontre autour de la dégustation d'une crêpe, un dimanche à Saint-Palais-sur-Mer, entre les membres de l'association des Vieux Volants, le chanteur Michel de Pecker, Laurent Traiteur et le maire de notre ville.

De cette rencontre est née l'idée d'organiser un festival de voitures de collection convivial et sympathique, au cours duquel on échange, on s'y restaure et où cette année, on y écoute du Johnny, mais du Johnny « de Pecker »!

Cette manifestation est donc l'occasion de passer une journée sous le signe de la convivialité, du partage et du bien vivre, dans cet écrin sublime que permet l'esplanade du Concié. à nouveau terre d'événements.

PROGRAMME

- ▶ 12h : ouverture du site au public et rassemblement de voitures de collection. Restauration sur place en musique.
- → 15h : concours d'élégance (25 voitures de collection et conducteurs en tenue d'époque).
- 17h : concert « Michel de Pecker chante Johnny Hallyday ».





MAIS AUSSI, CET ÉTÉ:

SAINT-PALAIS PARADE & VAUX S'EMBRASE

DU 16 AU 19 JUILLET

Spectacles de compagnies de rue de renommée internationale. Un évènement labellisé Sites en scène avec le concours du département.

SAINT-PALAIS IS MAGIC DU 30 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT

Festival de magie en présence d'artistes « vus à la télé ».

FESTI'VAUX (LE OFF À SAINT-PALAIS)

DU 4 AU 8 AOÛT

Le Québec débarque en musique à Saint-Palais-sur-Mer.

FEU D'ARTIFICE

LE 13 A0ÛT

La touche d'Eric Charpentier, maitre artificier.

FESTIVAL CRESCENDO

DU 17 AU 19 AOÛT

Festival de rock progressif.

Grand retour sur scène du célèbre groupe Triangle.

OUEST RIDERZ FESTIVAL

DU 21 AU 22 SEPTEMBRE

Festival de la moto et de la « custom culture ».

31

agenda /

AVRIL

MARDI 2

9h30 et 10h30 : bébés lecteurs (mini Téthys). Centre culturel Boris Vian, médiathèque. Entrée libre. Réservation obligatoire au 05 46 23 96 70.

MERCREDI 3

15h45: L'heure du conte (choco contes) spécial Pâques. « Qui sait pourquoi, le jour de Pâques, les œufs en chocolats apparaissent dans le jardin ? » Centre culturel Boris Vian, médiathèque. Entrée libre.

VENDREDI 5

17h à 19h : accueil d'un auteur au centre culturel Boris Vian. En partenariat avec le festival « Je lis mômes » (Saujon). La médiathèque reçoit Claire Cantais, auteure et illustratrice de livres jeunesse. Médiathèque. Animation gratuite, inscription obligatoire. Renseignements au 05 46 23 96 70.

DIMANCHE 7

Entre 11h et 16h : beach art. Réalisation d'une fresque artistique sur sable par l'artiste J-Ben.

Plage du bureau (centre-ville)

LES 8, 10 ET 12

Les Palabreurs « A l'aventure ! » - le plaisir de la littérature - 5° édition (programmation détaillée page 15).

MERCREDI 17

Rallye des œufs. Jeu de piste familial. Dès 4 ans. Parcours ouverts de 14h45 à 17h30. Départs réguliers entre 14h45 et 15h30.

Durée approximative : 1h30.
Rendez-vous place de l'Océan. En cas de forte pluie, report à la maison des associations, rue des Écoles. 4 € par enfant. Pas de réservation nécessaire. Inscriptions sur place. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs accompagnateurs adultes.
Renseignements dans les offices de tourisme ou au 06 01 95 94 18.

DIMANCHE 21

La balade des œufs, 21° édition - « Babette fait son cinéma »

Grand jeu familial ouvert à tous dans les rues de la ville.

Notre poule fétiche a décidé de réaliser un long-métrage digne des supers productions hollywoodiennes. Elle se met en quête de renseignements pour atteindre ses ambitions et décide de faire un casting pour trouver ses icones...

9h30-16h : chasse à l'œuf et animations, place de l'Océan.

16h30: spectacle « Metro Goldwind Meilleure » par la compagnie Coyote Minute.

Entre 11h et 16h : beach art spécial « La balade des œufs - Babette fait son cinéma »

Plage du bureau (centre-ville) Réalisation d'une fresque ludique et artistique sur sable (labyrinthe géant) par l'artiste J-Ben. Labyrinthe ouvert aux enfants entre 14h et 16h. Entrée libre.

MERCREDI 24

15h: « Le mystère de la chambre noire ». Animation jeune public autour de la photographie, proposée par la médiathèque. Hall du centre culturel Boris Vian. Exposition de photographies de Fanny Blanchard et rencontre avec l'artiste. Entrée libre.

VENDREDI 26

Rallye des œufs. Jeu de piste familial. Dès 4 ans. Rendez-vous place de l'Océan. En cas de forte pluie, report à la salle des fêtes, rue du Logis Vert. Voir mercredi 17.





> Vaux-sur-Mer

MARDI 2

15h30 : L'art de lire « hors les murs » spécial Les Palabreurs

« A l'aventure! » Lectures choisies sur le thème du roman d'aventure. Bibliothèque. Entrée libre.

VENDREDI 5

21h : Jazz in Vaux, Guy Bonne Quintet « Swing Summit ». Hommage à Benny Goodman et Carlie Christian. Salle Equinoxe. Entrée 18 €.

JEUDI 18

17h: "Passeur de mémoires". Initiation au patois du Poitou-Charentes suivi d'un échange autour d'une collation. Bibliothèque. Gratuit.

DIMANCHE 21

9h30 : chasse aux œufs de Pâques sur le thème des « jeux vidéo ».

De 2 à 5 ans : ateliers créatifs et parcours de motricité, salle Equinoxe. De 6 à 12 ans : parcours à énigmes et défis, parc de la mairie. Gratuit.

VENDREDI 26

Conférence « La fête et les jeux au Moyen-âge », par Lucie Blanchard. Salle Equinoxe. Gratuit.

MAI

MERCREDI 1er

Rallye des œufs. Jeu de piste familial. Dès 4 ans. Rendez-vous place de l'Océan. En cas de forte pluie, report à la salle des fêtes, rue du Logis Vert. Voir mercredi 17 avril.

SAMEDI 4

10h à 17h : critérium du jeune conducteur, place de l'Océan.

20h30 : spectacle « Sexy flag, les délices du hasard ». Comédie de Christian Rossigno l, proposée par la section adulte de l'école de théâtre Scenocéan17. Salle des fêtes. Entrée 5 €.

MARDI 7

15h30 : L'art de lire, thé littéraire

Un moment convivial autour d'un thé, un sujet d'actualité, un roman pour en parler. Hall du centre culturel Boris Vian, entrée libre.

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11

Féeries vénitiennes. 10° édition (villes de Saint-Palais-sur-mer et Etaules). Programmation détaillée page 29.



MARDI 14

9h30 et 10h30 : bébés lecteurs (mini Téthys). Centre culturel Boris Vian, médiathèque. Entrée libre. Réservation obligatoire au 05 46 23 96 70.

MERCREDI 15

15h45 : L'heure du conte (choco contes). Centre culturel Boris Vian, médiathèque. Entrée libre.

> Vaux-sur-Mer

VENDREDI 3

18h30 : conférence « La peinture et le cinéma », par Laurence Chanchorle. Salle Equinoxe. Gratuit.

SAMEDI 4

8h30 : concours photos et peinture « Images in Vaux » sur le thème « nos marchés provinciaux ». Salle Equinoxe. Inscription et renseignements sur www.yaux-sur-mer.fr

DU 6 AU 18

9h à 12h30 et 14h à 17h : exposition photos des œuvres du concours « Images in Vaux ». Galerie Saint-Etienne. Gratuit.

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12

17h à minuit le samedi et 10h à 16h le dimanche : terroir en fête. Une ambiance de fête de village autour de la gastronomie et du bon vivre (marché de producteurs, restauration sur place, jeux, concert). Parc des sports. Entrée gratuite.

VENDREDI 17

20h30: **Drôle de dictée - 9e édition**, proposée par le centre culturel Boris Vian. Salle des fêtes, gratuit, ouvert à tous les âges. Snacking et boissons en vente sur place. Voir page 18.

SAMEDI 18

20h30 : soirée cabaret - sketches et musique. Proposée par la compagnie de théâtre Scenocéan17 (texte et mise en scène réalisés par l'atelier d'écriture des cours des ados). Entrée 7 € - gratuit pour les moins de 12 ans. T : 06 99 40 46 81.

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25

Forum de l'environnement - 4° édition. Parc Raymond Vignes. Entrée libre. Marché fermier bio, village des exposants, foire aux plantes, ateliers, animations... Programmation détaillée page 20.



DU 12 AU 16 HISTOIRES DE CHŒURS

MARDI 4

9h30 et 10h30 : bébés lecteurs (mini Téthys). Centre culturel Boris Vian, médiathèque. Entrée libre.

Réservation obligatoire au 05 46 23 96 70.

15h30 : L'art de lire, thé littéraire - rétrospective de l'année

Un moment convivial autour d'un thé, un sujet d'actualité, un roman pour en parler. Hall du centre culturel Boris Vian, entrée libre.

20h30 : gala de danse des élèves du conservatoire. Salle des fêtes. Entrée libre.

MERCREDI 5

18h : Concert de clôture de la Rencontre départementale de flûte avec la participation des chœurs enfants et adolescents du conservatoire. Salle des fêtes. Gratuit.

DIMANCHE 9

8h45 : course du Pont du Diable - Yannick Montus. Organisée par l'Athlétique Club de Saint-Palais-sur-Mer. Départ salle des fêtes. Inscription sur place le samedi après-midi et dimanche matin. Renseignements au 06 77 35 40 79.

SAMEDI 15

Randonnée gourmande

Randonnée et étapes gourmandes le long d'un circuit entre mer et forêt permettant de découvrir le patrimoine naturel saintpalaisien. Organisée par le Rotary Club de Royan. Départ parc Raymond Vignes. Renseignements au 06 48 16 45 60.

DU 12 AU 16

FESTIVAL « HISTOIRES DE CHŒURS » 7º édition.

A/ Mercredi 12 juin à 20h30, église de Saint-Palais-sur-Mer « Requiem for the living » de Dan FORREST.

B/ Vendredi 14 juin à 21h, église de Saint-Palais-sur-Mer

« Aimez-vous VIVALDI ? »

C/ Samedi 15 juin à 21h, salle Equinoxe à Vaux-sur-Mer « La musique pour chœur à voix égales du XIX^e au XX^e siècles » D/ Dimanche 16 juin à 17h, dans la salle des fêtes

Quatuor Évasion " Frenté !"

Chant *a capella*. Sur scène, cinq voix nues autour d'un monde diversifié et rassemblé. Billetterie au centre culturel Boris Vian. Tarifs : 10 € adultes, 5 € moins de 18 ans. Renseignements au 05 46 23 49 26. Programmation détaillée page 30.

DU 17 AU 21

Portes ouvertes au conservatoire

Tous les soirs de 17h à 20h et mercredi de 14h à 19h

MARDI 18

19h : audition de clarinette. Proposé par le conservatoire municipal de musique et de danse. Jardins du centre culturel Boris Vian. Entrée libre.

VENDREDI 21

Fête de la musique

17h30 à 18h30 : audition proposée par les élèves du conservatoire de musique et de danse. Place de l'Océan. Entrée libre.

18h30 à 19h45 : concert pop rock. Place du Commerce. Entrée libre.



> Vaux-sur-Mer

VENDREDI 21 ET SAMEDI 22

Festival musiques et gastronomie du monde. 25° édition. Concerts « world music » et saveurs internationales, notamment cuisines hispaniques, africaines, brésiliennes, créoles... Place du Concié. Entrée libre.

SAMEDI 22

11h : concert de l'orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais. Place de l'Océan.

Programmation détaillée page 30.

DIMANCHE 23

Festival automobile de Saint-Palais-sur-Mer. 1^{re} édition. Place du Concié. Entrée libre. 12h: ouverture du site au public et rassemblement de voitures de collection. Restauration sur place en musique. 15h: concours d'élégance (25 voitures de collection et conducteurs en tenue d'époque). 17h: concert « Michel de Pecker

17h : concert « Michel de Pecker chante Johnny Hallyday ».

MERCREDI 26

18h : Mercredi du centre culturel. Concert de fin d'année des plus jeunes, chœur et petits musiciens. Proposé par le conservatoire municipal de musique et de danse. Centre culturel Boris Vian. Entrée libre.

SAMEDI 8

12h à 18h : fête de la nature.

Pique-nique géant et restauration sur place, structures gonflables, jeux géants en bois, initiation à la danse sur tisse aérien, balades à poneys, spectacle artistique « La Folle Allure », etc...
Parc de la mairie.

MERCREDI 12

10h à 12h: faire de la musique verte et bricolée, de la lutherie sauvage, de la bricophonie? Enfants à partir de 5 ans. Bibliothèque. Gratuit.

JEUDI 13

21h : Jeudis musicaux. Trio bandonéon, guitare, violoncelle avec Roberta Roman. Temple. Entrée 14 €. Renseignements au 05 46 22 19 20.

VENDREDI 21

19h: fête de la musique. SLS Percussions, danse hip-hop, punch offert par la Maison Blanche, concert de « La Charenga Mestica » (musique cubaine). Promenade de Nauzan.

au cœur des quartiers /

L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES-RENDUS EST EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE WWW.STPALAISSURMER.FR (ONGLET LA VILLE/VOTRE QUARTIER)

COURLAY-LE FOURCHAUD

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2019



Réunion en présence de M. le Maire, M. Becker, adjoint, et MM. Priet et Sire, élus contact.

- La sécurisation de l'accès piéton au supermarché depuis l'avenue de la Ganipote a été soumise au gérant du magasin.
- > Rue des Thuyas : revoir la signalétique au sol de la piste cyclable au niveau de la rue des Ormeaux.
- > Etudier la faisabilité, à terme, d'un double sens vélo afin de faciliter l'accès et le départ de la salle omnisports.
- Installer un panneau « impasse » à l'entrée de la rue des Ormeaux suite à la mise en sens unique du débouché sur la rue des Acacias.
- Aménagement de l'avenue de la Source : un premier tronçon de trottoir est réalisé. Son prolongement jusqu'au feu tricolore de Maine Bertrand est prévu pour 2019/2020.
- > Rues Camille André et Terres de ma Mère : passage piéton à la sortie rue Camille André / rue des Châtaigniers réalisé.
- ➤ La contre-pente de la voirie au fond de la rue Camille André est au programme courant 2019 en collaboration avec Eurovia.
- Rue Camille Guillot : la réfection du chemin communal assurant la liaison avec l'avenue Charles de Gaulle est souhaitée.
- Angle Charles de Gaulle / Ganipote : stockage de déchets à l'angle. Contact pris avec la copropriété à ce sujet et l'amélioration est visible.
- > Station d'épuration : des contacts sont permanents avec la CER pour améliorer la situation avec la participation des riverains.
- Rue de la Seigneurie : la mairie a fait un courrier à la CARA pour le nettoyage du réseau d'assainissement et le repérage des robinets de la rue.
- Chemin de la Borderie : la reprise du ralentisseur est en cours. La végétation doit être taillée pour dégager le panneau de signalisation.
- > Rue des Noisetiers / Rue des Aulnes : la pose d'un miroir à l'angle est demandée.
- > Chemin des Glycines / Rue des Châtaigniers : prévoir un « cédez le passage » chemin des Glycines.
- Avenue de Verdun : prévoir tous les ans le nettoyage haute pression du trottoir en béton désactivé secteur du Temple.

Les délégués,

Alain CARRÉ, carremail@free.fr Alain DUBOST, alaindubost9517@gmail.com



LA GRANDE CÔTE, LE CONCIÉ, MAINE GAUDIN

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 13 FÉVRIER 2019



Remerciements pour leur présence aux nombreux participants ainsi qu'à M. le Maire et aux élus.

Intervention de M. LA SCOLA sur les thèmes suivants :

- > les bacs à marée : un succès qui fait des émules (Meschers, Saint-Georges de Didonne, Les Mathes);
- > camping du Logis : des solutions sont proposées par la direction du camping pour pallier les nuisances sonores, le problème des poubelles et la circulation des engins du camping dans la rue du Logis.

Rue des Perdrix : réalisée.

Rue des Palombes : des améliorations du revêtement, bouchage des trous et taille des haies avant l'été...

Aménagement de l'avenue de la Grande Côte : les travaux d'enfouissement des réseaux ont débuté pour une durée d'un an

Aire de camping-cars : opérationnelle pour le printemps 2019, située à côté des ateliers municipaux.

Réponse aux questions :

- > la fibre optique : en cours ;
-) pas de container sur les trottoirs (compétence de la CARA);
-) pas de container individuel pour les déchets verts (compétence de la CARA).

Les délégués,

Françoise DEBERT - François GASSIAN

PROCHAINE RÉUNION

Maison des associations, salle Vasco de Gama

Beaulieu - Le Gois - Maine Bertrand - Le Pin Vendredi 17 mai à 18h

l'actu des assos /

L'ACTU DU JUMELAGE



Le nouveau bureau du comité

Une nouvelle présidente

Merci à Joël BUDIN pour le travail effectué pendant les six dernières années en tant que président du jumelage. Merci Joël pour ton engagement, ta disponibilité et ton énergie.

Tu as réussi à attirer des jeunes au sein du conseil d'administration, ton objectif est atteint.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 1er février, il a été procédé au renouvellement du bureau :

> présidente : Isabelle DECOMBES ;

> vice-président : Alain JUND ;

> secrétaire : Jessika CHARLES ;

> secrétaire adjointe : Maité FLAUSSE ;

> trésorier : Florent LYS ;

trésorier adjoint : Damien HÉRARD.

Membres du conseil d'administration :

Jean-Marie GAUTHIER, Arlette GRAND, Corinne GIACHETTO, Linette DURANDET-GAUCHÉ, Coralie SALARDAINE, Eddy LAGUERRE.

Déléguées du conseil municipal :

Jeanne FETTU et Danielle CHEVAL.

Agenda

- > Voyage à Steißlingen du 30 mai au 2 juin.
- > Accueil des élèves de Steißlingen du 8 au 13 juin.
- > Foire aux vins et à la gastronomie les 17 et 18 août, en centre-ville.
- > Foire aux puces **le 24 août** au parc Raymond Vignes (inscriptions à partir du 15 juin au 07 69 92 66 90).

PÉTANQUE SAINT-PALAISIENNE

Changement de présidence au club de pétanque : Patricia CHEVALLIER, après un mandat de 11 années, cède la place à Gérald BEURIOT.

Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et souhaitons la bienvenue à son successeur.



Gérald BEURIOT, nouveau président du club, succède à Patricia CHEVALLIER

INFOS

Une équipe du club est sélectionnée pour la Coupe de France et 4 équipes sont engagées en championnat vétérans mixte. Nous les félicitons.

Concours amical ouvert à tous, les vendredis à partir de 14h.

Un concours officiel en triplette mixte aura lieu en juin (date à définir).

Tout nouveau joueur sera accueilli avec plaisir au terrain place du Marché.

Renseignements et inscriptions au 06 12 19 14 71.



COURSE DU PONT DU DIABLE YANNICK MONTUS



VÉLO CLUB SAINT-PALAISIEN

Le vélo club a bien clos 2018 avec une forte contribution au téléthon et commence l'année 2019 sous de bons auspices avec une croissance du nombre de ses adhérents.

Les sorties hebdomadaires se maintiennent malgré une météo pas toujours agréable. Pour le premier semestre, l'activité sera soutenue avec une balade VTT incluant un repas-visite au château de Pisany, les tours de l'île d'Oléron (11 mai) puis de l'estuaire (15 juin) et un séjour d'une semaine en Espagne (du 1er au 8 juin).

Le club, en collaboration avec celui de Royan, assistera l'organisation de la semaine fédérale de Cognac qui réunira plus de 15 000 cyclistes venus de toute la France et qui sillonneront les deux Charentes du 4 au 11 août.

Contact : 06 85 67 39 90



Dimanche 9 juin, aura lieu la 25° édition de cette course emblématique.

Horaires des départs

(devant la salle des fêtes de Saint-Palais-sur-Mer)

> 8h45 : 14 km et 21 km

> 9h: 7 km

> 11h30: courses enfants

Renseignements et inscriptions : www.acsaintpalaissurmer.com - https://ok-time.fr



De 8h à 12h, les rues suivantes seront empruntées par les coureurs et donc provisoirement fermées à la circulation :

Parcours aller > rues de l'Arquebuse, des Passeroses, de l'Océan, avenue de la Forêt, rue du Bois du Roy, corniche des Pierrières, avenue des Pierrières, rue Traversière, avenue du Platin, corniche et piste cyclable jusqu'à la Grande Côte.

Parcours retour > piste cyclable jusqu'au rond-point de l'olivier, rue Marcel Vallet, rue du Logis vert.

Nous vous remercions de votre compréhension nécessaire pour la sécurité des coureurs et comptons sur vous pour les encourager sur le parcours.

LA PALETTE



Aquarelle de Marie-Claude Gilles

Exposition de peintures du 9 au 18 avril à la salle des fêtes, de 10h à 12h30 et de 15h à 19h. Entrée gratuite.

Avec, cette année, la participation des enfants du centre de loisirs.

Nouvelle présidente :

Christine NÈGRE, christinenegre2@wanadoo.fr

l'actu des assos /

AMITIÉ SPORTS LOISIRS

Pique-nique de fin de saison vendredi 28 juin au bord du lac.

Activités proposées du lundi au vendredi selon planning : étirements, danse en ligne, gymnastique, country, sorties vélo, randonnées pédestres, cours d'anglais et, une fois par mois, sorties culturelles ou sorties spectacles.

Contact: 06 81 02 71 66 asl.saintpalais@gmail.com

ATHLÉTIQUE CLUB

Samedi 25 mai, de 9h à 12h, 3° « kid athlé » sur la plage du Bureau. Compétition entre enfants de clubs d'athlétisme de la région.

Dimanche 9 juin, 25° édition de la course du Pont du diable -Yannick Montus.

BRIDGE FIT CLUB

Ouvert à tous, dans une ambiance amicale, le club fonctionne toute l'année les lundi et mercredi de 13h45 à 18h, à la maison des associations (salle Moitessier).

Cotisation annuelle de 20 € ou droit de table ponctuel de 3 € pour les non adhérents.

Des moments conviviaux sont aussi organisés : Beaujolais nouveau, galette des rois, chandeleur, randonnées, sorties...

Tournoi annuel mercredi 3 juillet,

suivi d'un repas convivial.

Contact : 06 79 79 16 05 fitclubstpalais@gmail.com

CLUB INFORMATIQUE SPI

Porte-ouverte avec tombola samedi 27 avril de 14h à 18h.

Tirage de la tombola à 17h30 au club, 18 rue du Clocher. Nombreux lots.

CLUB MODÉLISME

Journées portes ouvertes les 3, 4 et 5 mai à la maison des associations, salle Jean Bart.

DRÔLES DE PARENTS

Loto réservé aux familles des élèves de l'école Lucien Robin vendredi 5 avril à partir de 19h à la salle des fêtes.

Kermesse vendredi 28 juin à l'école.

ÉCOLE DE THÉÂTRE SCENOCÉAN17

Samedi 4 mai à 20h30 : sexy flag 1 « Les délices du hasard » et sexy flag 2 « Les caprices de Germaine ».

Deux comédies pour un délire de rire par les adultes de l'école. Salle des fêtes. Entrée 5 €.

Samedi 18 mai à 20h30 : soirée cabaret. 35 ados en scène, dans une cascade de sketches, certains écrits par les "écrivants" de l'atelier d'écriture, d'autres, sur un tournage de film ou dans un restaurant... La recette parfaite d'une soirée sous le signe de l'humour et du rire! Salle des fêtes. Entrée 7 €.

Contact: 06 99 40 46 81 Blog: scenocean17.over-blog.com

LES PALLAIDIANS

Le club animera à l'école un atelier loisirs créatifs « Préparons Pâques en feutrine », sur le temps périscolaire, du 7 mars au 11 avril. Bienvenue aux enfants

Le club vous invite à rejoindre ses adhérents, dans un climat amical et convivial à la maison des associations (salle Moitessier).

Mardi : 15h à 18h.

Jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h.

Contact: 05 46 23 21 09

SAINT-PALAIS TAROT

Mardi : 14h à 18h. Jeudi : 20h à 23h.

Maison des associations (salle Magellan).

Contact : 06 42 78 92 02 stptarot@gmail.com

TENNIS CLUB

Le tennis club est ouvert toute l'année.

Ecole de tennis à partir de 4 ans, cours collectifs adultes, différentes compétitions et animations, stages pendant les vacances scolaires...

Portes ouvertes du 27 mai au 9 juin.

Fête du tennis les 8 et 9 juin.

Renseignements et inscriptions au 05 17 25 11 03.

ÉTAT CIVIL

Du 15 novembre 2018 au 12 février 2019

NAISSANCES

Martin LE VOT, le 13 janvier Noah POUJOL, le 21 janvier



MARIAGE

Nirina RANDRIAMIRARISOA et Kamil SKOP, le 9 février



DÉCÈS

Christiane DUPRÉ de POMARÈDE née HYACINTHE, le 15 novembre Jeannine BARBIER, le 29 novembre Annick BURZYNSKI née NICOLIC, le 21 décembre

Jean GUILBOT, le 27 décembre Jean MICHELON, le 28 décembre

Bernard ELLIE, le 29 décembre

Jacqueline GADRAT née FORESTIER, le 6 janvier

Jacques PRONCHERY, le 9 janvier Bernard GOURBEUIL, le 24 janvier

Jacqueline MARTINAUD née BELTRAMÉ, le 8 février

Marius CONDETTE, le 10 février Véronique SERRÉ née LUTTON, le 12 février

expression / DE L'OPPOSITION



SAINT-PALAIS POUR TOUS Saint-Palaisiens, faites-vous ENTENDRE!

La publication dans le précédent numéro de *Reflet*, de 3 pages consacrées au recours à l'emprunt, a été rédigée à l'évidence dans le but de préparer les Saint-Palaisiens à une utilisation systématique, voire importante, de la dette pour boucler les budgets, notamment le budget de fonctionnement.

L'article présente le recours à l'emprunt comme un dogme, une obligation, voire même une nécessité absolue, alors même que tout emprunt engage l'avenir de la municipalité et son remboursement dépend des capacités futures de l'emprunteur!

Par conséquent, qui peut être assuré, surtout dans le contexte économique actuel, avec les incertitudes qui pèsent à la fois sur les capacités financières de l'Etat, sur les règles d'attribution et de péréquation, notamment au regard de l'intercommunalité, de ce qu'il adviendra dans les années à venir du montant des dotations ?

Comme les Saint-Palaisiens l'entendent régulièrement, l'équipe municipale justifie sa politique en affirmant une fois encore : « Saint-Palaisiens, vous n'avez (toujours) rien compris, on va (tout) vous expliquer ! »

Les Saint-Palaisiens sont-ils donc voués à entendre toujours le même discours, qualifié de *pédagogique* (sic) surtout lorsque sont évoqués les sujets qui fâchent.

Face à une telle situation, l'association Saint Palais Pour Tous vous convie à une large mobilisation pour tracer une VOIE NOUVELLE, faire entendre une VOIX DIFFERENTE, une voix qui se veut apolitique, constructive, pragmatique, réaliste, centrée sur le bien commun et l'avenir, à l'écoute de tous.

Il est venu le temps de construire ensemble un chemin réaliste. Ce projet... CONSTRUISONS-le ensemble autour des grands enjeux de notre Commune :

- Un développement économique, bâti pour les projets et les ambitions de nos artisans et commerçants,
- La préservation courageuse de notre environnement, menacé par l'incurie de certains et l'absence de décisions,
- La maîtrise d'une urbanisation maîtrisée pour ne pas défigurer ce qui fait l'identité de notre territoire, à savoir quiétude et bien vivre ensemble,
- > Une gestion anticipée et réaliste des budgets.

Faites entendre votre VOIX, prenez en main l'avenir de votre Commune et faisons de nos ambitions un projet collectif au service de tous!

L'Equipe de Saint Palais pour Tous stpptous@gmail.com

SAINT-PALAIS SIMPLEMENT

L'attrait (et les finances) de notre Commune compromis

Les chiffres sont là. L'INSEE vient de les publier. Nous étions 3 958 en 2010 et 3 875 seulement en 2015. Chaque année, la Commune perd 0,4 % de ses habitants. L'arrivée de jeunes retraités ne compense plus l'écart entre les décès et les naissances qui augmente de 47 en 2014 à 64 en 2017. La population vieillit. Nous étions 43,2 % à avoir plus de 60 ans en 2010 et 53,9 % en 2015. La part des personnes seules bondit, de 2010 à 2015, de 29,3 % à 34,1 % (celle des hommes seuls passant de 10 % à 13,7 %). L'ampleur de la baisse de la population est ainsi momentanément masquée par son vieillissement.

Cette décroissance du nombre d'habitants n'est pas due à un manque de logements. 194 ont été bâtis en 5 ans, leur nombre passant de 6 140 à 6 334. Parallèlement, les logements vacants progressent de 117 en 2010 à 172 en 2015. La part des résidences secondaires diminue légèrement, de 67,4 % à 65,6 %

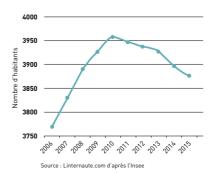
Au regard de cette tendance à la baisse de la population, on mesure combien est absurde l'objectif de la majorité municipale (tel qu'exprimé dans son « projet d'aménagement et de développement durable » d'octobre 2016) de bâtir 85 nouveaux logements par an d'ici 2026 et, à cette fin, d'ouvrir à la construction 42,1 hectares d'espaces naturels.

45 logements non-sociaux et seulement 40 logements sociaux sont prévus. Cela ne permettra même pas à la Commune de rattraper son retard en la matière, la condamnant à continuer à payer chaque année une importante pénalité. Et cela freinera le rajeunissement de ses habitants, plus jeunes dans les logements sociaux.

La volonté municipale d'ouvrir à la construction 42,1 hectares d'espaces naturels est d'autant plus déraisonnable que ces espaces sont, pour la plupart, riches en biodiversité, comme une étude, dite « 4 saisons », vient de le montrer.

Mais, des spécialistes de l'immobilier ont déjà spéculé sur ces espaces. Pour leur sauver la mise, la majorité municipale a trouvé un outil formidable : « la compensation ». La Commune ferait l'acquisition de terrains pauvres en biodiversité et renforcerait celle-ci, on ne sait trop comment, aux frais du contribuable. En contrepartie, les terrains des spéculateurs deviendraient constructibles.

Il est temps que tout cela cesse. Les zones déjà urbanisées suffisent à faire face aux besoins. Saint-Palais doit conserver ses espaces naturels qui participent à l'attrait de la Commune.



Alain Géniteau sp.simplement@orange.fr





MARCHE FERMIER BIO VILLAGE DES EXPOSANTS REPAS CHAMPETRE ANIMATIONS - ATELIERS - CONFERENCES CONCERTS NOUVEAU



PROJECTION DU FILM « ZÉRO PHYTO 100% BIO » - CINÉMA LE SURF - 20H30



PROGRAMME www.stpalaissurmer.fr

